

PROGRAMME

- **lundi 4 juillet 2011** : 11h00 *Arrivée des participants, présentation de l'Université d'été par le comité scientifique et pédagogique, réception d'accueil.*
- **du mardi 5 au jeudi 7 juillet** : *Enseignements pratiques et théoriques.*
- **vendredi 8 juillet** : 9h00 à 12h00 *Examens ; Réception de départ.*

UNIVERSITE D'ETE

Droit constitutionnel et Droit international
Les influences à l'œuvre

Stéphane PIERRÉ-CAPS, *Professeur de Droit public,*
Directeur de l'IRENEE

Batyah SIERPINSKI, *Maître de Conférences de Droit public,*
Directrice de la composante de Droit International de l'IRENEE

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront **avant le 31 mai 2011**. L'Université d'été se déroulera dans les locaux de la Faculté de Droit Sciences Économiques et Gestion (Campus Carnot) à Nancy, du 4 au 8 juillet 2011.

Pourront s'inscrire les étudiants en formation initiale de niveau **Master 2, doctorants, docteurs**. Par ailleurs, la **maîtrise de la langue française** est nécessaire.

Remplir la **fiche de candidature** et joindre les documents suivants :

- 1 CV
- 1 lettre de motivation
- 1 lettre de recommandation d'un responsable universitaire (directeur de thèse, directeur de master) en français ou en anglais.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier par le comité scientifique et pédagogique de l'université d'été.

DROITS D'INSCRIPTION

Une **participation** sera demandée à chaque participant, comprenant l'assistance aux conférences, la **documentation, l'hébergement, les déjeuners**, à hauteur de **80 euros**.

Les étudiants inscrits régulièrement dans l'une des **7 universités de la grande région** sont **exonérés des droits d'inscription**.

CONTACT

IRENEE
Faculté de Droit - Université Nancy 2 - 13 Place Carnot - CO 70026 - 54035 NANCY
Tél: 03 54 50 45 51 - mcorbin@univ-nancy2.fr

Du 4 au 8 juillet 2011
FACULTÉ DE DROIT DE NANCY



L'internationalisation des constitutions nationales

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE :

Katia BLAIRON,
Gérard CAHIN,
Vlad CONSTANTINESCO,
Éric GERMAIN,

Jean-Denis MOUTON,
Stéphane PIERRÉ-CAPS,
Batyah SIERPINSKI



Cette Université d'été a pour ambition de confronter les influences à l'œuvre entre de(s) droit(s) constitutionnel(s) et le droit international public, dans ce contexte de globalisation. Elle contribue ainsi à une réflexion sur ces influences. Pour ce faire, il paraît indispensable d'aborder des situations étatiques problématiques tant par l'origine de certains Etats et de leur constitution que par leur réalité actuelle (Chypre, le Kosovo, le Soudan, etc.) tout comme il est nécessaire d'envisager la question d'une possible constitutionnalisation du droit international.

Une telle approche se fera par une présentation originale. Les cours proposés dans le cadre de l'Université d'été ont une spécificité tendant à les distinguer des cours dispensés habituellement pour ces différentes matières (droit international et droit constitutionnel). L'originalité de la démarche réside dans la duplication des cours, à la fois en enseignements théoriques et en enseignements pratiques. En outre, cette Université d'été accorde une importance particulière à la rencontre de multiples cultures, puisque le projet a pour objectif de favoriser la mobilité d'étudiants et de jeunes chercheurs venant d'horizons divers. Par ailleurs, par la thématique retenue, elle a également pour objectif d'assurer la visibilité internationale des différents partenaires en proposant un programme novateur, soutenu par l'Université de Nancy 2, destiné à renforcer l'attractivité de la recherche lorraine en droit public.

La pluralité des pays d'origine et les profils variés des étudiants contribueront à la richesse des travaux et des échanges.

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES :

- L'internationalisation du droit constitutionnel, le point de vue du constitutionnaliste, Stéphane PIERRÉ-CAPS, *Nancy-Université* (2 heures)
- L'internationalisation du droit constitutionnel, le point de vue de l'internationaliste, Batyah SIERPINSKI, *Nancy-Université* (2 heures)
- L'Etat dans la globalisation, Charalambos APOSTOLIDIS, *Université de Bourgogne* (2 heures)
- La constitutionnalisation du droit International, Jean-Denis MOUTON, *Nancy-Université*, Professeur associé à l'Université du Luxembourg (2 heures)
- Fédérations et sécessions, Katia BLAIRON, *Nancy-Université* (2 heures)

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Séminaire sur le Kosovo, Kevin Ferdinand NDJIMBA, *Nancy-Université* (2 heures)
- Séminaire sur Chypre, Hélène TIGROUDJA, *Université des pays d'Artois* (2 heures)
- Séminaire sur l'Afrique, Léonard MATALA TALA, *Nancy-Université* (2 heures)
- Séminaire sur la Hongrie, Vlad CONSTANTINESCO, *Université de Strasbourg* (2 heures)

MODE DE VALIDATION :

- Certificat d'assiduité pour les étudiants n'ayant pas passé ou réussi l'examen
- Diplôme de l'Université d'été ; il sera délivré à partir de deux types d'épreuves :
- La première portera sur les enseignements théoriques (1h30)
- La seconde portera sur les enseignements pratiques (1h30)

